

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2022-351

PUBLIÉ LE 14 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

73_DDFIP_Direction départementale des finances publiques de Savoie / DDFIP - Stratégie - Contrôle de gestion

73-2022-12-12-00033 - Délégation de signature accordant la dispense de versement pour la DDFiP de la Savoie (1 page)

Page 3

73_DDFIP_Direction départementale des
finances publiques de Savoie

73-2022-12-12-00033

Délégation de signature accordant la dispense
de versement pour la DDFiP de la Savoie



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des Finances publiques de la Savoie
5 rue Jean Girard-Madoux
73011 CHAMBERY Cédex



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE

**L'administratrice des Finances publiques, directrice départementale des finances publiques
de la Savoie par intérim,**

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable
publique et notamment l'article 15 ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 431 de son annexe III.

Arrête :

Article 1. - Délégation de signature est donnée, à l'effet de prendre des décisions accordant la
dispense de versement, la refusant ou constatant la force majeure au nom de la directrice
départementale des Finances publiques par intérim, aux agents dont les noms suivent :

- M. Bernard PORRET, administrateur des Finances publiques adjoint, directeur du pôle
Expertise financière

Article 2. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

A Chambéry, le 12 décembre 2022

La directrice départementale des Finances publiques de la
Savoie par intérim

signé : Annie LAMÉTÉRY
Administratrice des Finances publiques